

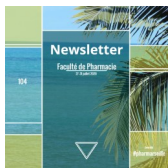
# #PHARMARSEILLE

## LE CAMPUS SANTÉ AVEC VOUS

27 JUILLET 2020 | #104



### [ACTUALITÉS]



#### Bonnes vacances d'été

Retrouvez dans cette newsletter les informations de notre faculté de Pharmacie pour cette semaine **du 27 au 31 juillet 2020**, dernière newsletter de cette année académique 2020/21 peu conventionnelle. Rendez-vous à la rentrée, le 31 août 2020 pour une nouvelle année.



#### Sécurité sanitaire : port du masque et hygiène

Depuis le début de la semaine dernière, le port du masque barrière contre la COVID-19 est obligatoire en France, pour toute personne de plus de 11 ans dans les lieux clos. Sur tous nos sites, le masque de protection doit ainsi être porté, notamment lors de toute réunion.



#### Les rendez-vous de la rentrée

La Faculté de Pharmacie de Marseille accueillera ses personnels le jeudi 03 septembre 2020 pour cette nouvelle année académique. Retrouvez les informations sur notre site web sur la news qui sera régulièrement mise à jour. Un questionnaire est également mis en ligne pour recueillir vos suggestions: <https://pharmacie.univ-amu.fr/news/4606/rentree-personnels-2020>



#### Restons connectés: l'application InstAMU

L'application mobile Inst'AMU sera cet été le moyen de joindre les équipes d'AMU susceptibles de vous apporter une aide en urgence. Si vous ne l'avez pas encore téléchargée, elle est toujours disponible sur Google Play ou sur l'Apple Store.



#### Offres d'emploi de nos partenaires

La Faculté de Pharmacie publie régulièrement des offres d'emplois de nos partenaires: retrouvez-les sur notre rubrique emplois sur notre site web. Cette rubrique est régulièrement mise à jour: <https://pharmacie.univ-amu.fr/emplois-stage>



#### Appels à projets recherche Santé et Pharmacie

Retrouvez régulièrement sur notre agenda « Recherche » sur notre site web les appels à projet Recherche dans le domaine de la santé et pharmacie ouverts par notre différents partenaires. Toutes les informations sur le lien suivant: <https://pharmacie.univ-amu.fr/agenda>



#### Pause détente

Réponse newsletter #103 : il fallait voir la Statut de la liberté